N° 212 — 168e année — Un numéro: 5 centimes — Mercredi 12 Septembre 1906

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville ..... fr.	8.—	4.—	2.—
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9.—	4.50	2.25
Etranger (Union postale).	25.—	12.50	6.25

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE

Bureau: 1, Temple-Neuf, 1

Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du canton: 1re insertion, 1 à 3 lignes 50 ct. 4 et 5 lignes..... 65 ct. 6 et 7 lignes 75 » 8 lig. et plus, 1re ins., la lig. ou son espace 10 » Insert. suivantes (répét.) » » 8 »

De la Suisse et de l'étranger: 15 ct. la lig. ou son espace. 1re ins., minim. 1 fr.

N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.

Bureau: 1, Temple-Neuf, 1

Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHATEL

Location des places pour la vente des châtaignes

La direction soussignée mettra en location, par voie d'enchères publiques, les divers emplacements pour la vente des châtaignes, le **mardi 18 courant,** à 11 h. ¼ du matin, à l'Hôtel municipal (salle des commissions).

Neuchâtel, le 11 septembre 1906.

Direction de Police.

COMMUNE DE CORTAILLOD

Vente de bois

Samedi 15 courant, la commune de Cortaillod vendra par voie d'enchères publiques, dans le haut de la forêt, les produits suivants en grande partie sur le Nouveau chemin des Abandonnées:

423 stères, dont 212 foyard et 67 dazons.
865 fagots et
45 billes foyard.
29 billons sapin cubant 38,84 m. (bois sec).
5 tas perches et mosets,
les branches d'un nettoiement.

Rendez-vous à 8 heures, au pied de la forêt.

Cortaillod, 8 septembre 1906.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Petite propriété à Peseux

A vendre jolie maison composée de 3 logements avec **installations de bains, belles dépendances. Jardin. Superficie 650m². Prix fr.30,000. Rapport fr.1640. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.**

Vente d'un domaine à la Côte-aux-Fées

La veuve et les enfants de feu Emile Grandjean, à la Côte-aux-Fées, exposeront en vente publique, **le lundi 18 septembre 1906, dès 8 heures du soir, à l'hôtel des Trois-Couronnes, à la Côte-aux-Fées,** le domaine appelé « Prise Gravelle », territoire de la Côte-aux-Fées, dépendant de la succession de feu Emile Grandjean.

Ce domaine, en bon état d'entretien, comprend des forêts, des pâturages boisés, des champs et prés d'une contenance importante.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à Mme veuve Sophie Grandjean, à la Côte-aux-Fées, ou à M. Zélim Grandjean, fermier, à Prise Gravelle; pour prendre connaissance du cahier des charges s'adresser au **notaire Duvanel, à Môtiers.** H. 5299 N.

Enchères d'immeubles à Peseux

Le samedi 15 septembre 1906, dès 8 heures du soir, à l'hôtel des XIII cantons, à Peseux, Mme veuve Auguste Martin-Barbezat, à Peseux, **et ses enfants,** exposeront en vente par voie d'enchères publiques, **récolte pendante,** les immeubles suivants:

A. Cadastre de Peseux

1. **Article 395,** plan folio 17, n° 48, **aux Tires,** vigne de 590 mètres carrés. Ouvrier: 1,674.
2. **Article 141,** plan folio 10, n° 6, **aux Chansons,** vigne de 1284 mètres carrés. Ouvriers: 3,645.

B. Cadastre d'Auvernier

3. **Article 648,** plan folio 27, n° 18, **Tire,** vigne de 500 mètres carrés. Ouvrier: 1,419.
4. **Article 1198,** plan folio 23, n° 41, **Bouronnes,** vigne de 1062 mètres carrés. Ouvriers: 3,015.

C. Cadastre de Neuchâtel

5. **Article 1786,** plan folio 74, n° 6, **Draize,** vigne de 924 mètres carrés. Ouvriers: 2,623.

Cette dernière vigne constitue **un beau sol à bâtir,** ayant issue sur la route cantonale; eau, gaz et égoûts à proximité.

Pour tous renseignements, s'adresser au **notaire André Vuithier, à Peseux,** dépositaire des conditions de vente.

VILLAS A VENDRE

S'adresser au bureau de l'agence de construction, Bura & Boillot, architectes, Les Péreuses, Vauseyon. Téléphone 708.

Terrain à bâtir

rue Bachelin. Morcellement au gré des amateurs. Conviendrait pour petites maisons. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A vendre, à Port-Roulant,

un terrain

pour la construction de trois petites villas. Plans à disposition.

Demander l'adresse du n° 854 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

Rue de la Côte: A vendre terrains à bâtir dans très belle situation. Morcellement au gré des amateurs. S'adresser **Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.**

Beau sol à bâtir

On offre à vendre, en bloc ou par lots, un terrain mesurant 1900 m², situé à Port-Roulant, au bord de la route cantonale du haut. Conviendrait pour petites villas. S'adr. Etude Petitpierre, notaire, Epancheurs 8.

ENCHERES

Vente de mobilier à BOUDEVILLIERS

Vendredi 14 septembre 1906, dès 1 heure de l'après-midi, à Boudevilliers, pour cause de prochain départ, Mlle Cécile Bourquin vendra par enchères publiques, le mobilier suivant:

2 lits complets dont un sculpté, 1 buffet, 1 garde-robe, 1 bureau, 1 chiffonnière, table à ouvrage, table de nuit, **grande table pliante,** tables diverses, chaises, glaces, tableaux, tapis, baromètre, **lingerie,** malle, **potager et accessoires,** vaisselles, bouteilles, seilles à lessive, cordes, quelques outils de charpentier, bois bûché, fagots. — On vendra en outre un **traîneau** et des **clochettes.**

Trois mois de terme.

Boudevilliers, le 5 septembre 1906.

Ernest GUYOT
notaire

Grandes enchères de bétail à la Dame sur Villiers

Mardi 18 septembre 1906, dès 10 h. du matin, M. Jean Oppliger, fermier, à la Dame sur Villiers, exposera en vente par enchères publiques, devant son domicile, le bétail suivant: **4 bons chevaux, 80 vaches et génisses fraîches,** prêtes au veau ou portantes pour différentes époques, **7 bœufs, des moutons et 30 porcs** à l'engrais.

Six mois de terme pour le paiement. R 808 N

A VENDRE

Chien d'arrêt

4 ans, arrêt solide, à vendre. Rapport garanti. Demander l'adresse du n° 894 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Vente de lait

La Société de Laiterie de Bevaix offre pour l'année 1907, environ 1000 litres de lait par jour. Remettre les offres sous pli cacheté jusqu'au 15 septembre, à 7 heures du soir, à M. J. de Chambrier, président de la Société. Pour renseignements et conditions, s'adresser à M. C. Ribaux-Gottreux.

PANOPLIE

A vendre une panoplie d'armes du Congo, ainsi que deux défenses d'éléphant. Demander l'adresse du n° 887 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A VENDRE

six chaises de salle à manger, dossier canné, toutes neuves, à très bas prix. Atelier de tapissier, Ecluse 23.

Avis aux gourmets

qui désirent la recette pour fabriquer soi-même la Chartreuse. — Notice gratis par J. Gisiger, Petit-Huningue (Suisse).

Ecriteaux **Moût**

Grand format	sur carton	0.40
	sur papier	0.25
Petit format	sur carton	0.30
	sur papier	0.20

AU BUREAU DU JOURNAL

BOIS DE SAPIN

A vendre quelques wagons de beau sapin. S'adresser à Charles Amstutz, **Saint-Sulpice** (Val-de-Travers).

A VENDRE

belle bicyclette peu usagée, un lit d'enfant et un violon 3/4. Côte 65.

Atelier spécial pour la **fabrication** et la **réparation** des instruments à archets. — Violons et violoncelles italiens, tyroliens, etc. **L. KURZ, Saint-Honoré 7, Neuchâtel.**

CONSOMMATION

Sablons - Moulins - Cassardes - Faubourg
Parcs - Marin - Saint-Blaise

Anthracite lavé et tamisé

Briquettes de lignite

Les premières qualités aux plus bas prix.

S'informer dans nos magasins et en lisant « La Coopération ».

Pour profiter des bas prix actuels, prière de s'inscrire tout de suite dans nos magasins. c.o.

TOMATES

pour Conserves

Les personnes désirant mettre des tomates en conserves, entières ou en purée, peuvent s'en procurer dès ce jour, comme les années précédentes, de très belles et de première qualité à un prix raisonnable, chez W. Coste, jardinier, au Grand-Rueau, entre Serrières et Auvernier.

A L'ANCIEN MAGASIN

AU LOUVRE

RUE DU SEYON - NEUCHATEL - RUE DU SEYON

Pour cause de déménagement et nouvelle installation

GRANDE MISE EN VENTE

avec un

escompte extraordinaire jusqu'à fin septembre

d'un immense choix de

COUPONS

en tous genres

ainsi que des CONFECTIONS, BLOUSES LINGERIE et TAPIS

Se recommande, **X. KELLER-GYGER.**

Grands Magasins

Halle aux Chaussures

18, RUE HOPITAL, 18

GROS NEUCHATEL DÉTAIL

10 % d'Escompte sur tous les articles d'été en magasin

TELEPHONE 635

Se recommande,
Th. Fauconnet-Nicoud.

Librairie-Papeterie

JAMES ATTINGER, NEUCHATEL

Rue Saint-Honoré 9 et place Numa Droz

Rentrée des Classes

Ouvrages, manuels et fournitures de classe pour

le Gymnase cantonal
l'Ecole de commerce
les Classes supérieures et d'étrangères
ainsi que les Collèges secondaires et latin.

FROMAGES

Emmenthal, Gruyère, Jura

au prix du jour

Mi-gras tendre salé — Maigre tendre salé depuis 50 c. le demi-kilo

Se recommande, **J. TOBLER, Saint-Blaise.**

Tous les jours de marché sur la place à Neuchâtel

A vendre faute d'emploi deux bons chevaux

dont un cheval de maîche et une jument de 5 ans, bonne pour le trait et la course, forte. S'adresser à Constant Richard, agriculteur, aux Hauts-Geneveys.

VENDANGES 1906

Laboratoire de l'Ecole de viticulture AUVERNIER

Levures pures pour l'amélioration de la fermentation, à recommander pour la vinification des moûts très riches en sucre. La bouteille, 1 fr.

Analyses gratuites de moûts et vins neuchâtelois, renseignements sur la vinification.

Pèse-moûts contrôlés avec mode d'emploi. Modèle de l'Ecole de viticulture 1904, indiquant directement le degré d'alcool du vin fait, 2 fr. 50; avec éprouvette de verre, 3 fr. 50.

Librairie Delachaux & Niestlé S. A.
NEUCHATEL

RENTRÉE DES CLASSES

Fournitures et Manuels en usage

au GYMNASE
à l'ÉCOLE DE COMMERCE
à l'ÉCOLE SECONDAIRE
à l'ÉCOLE SUPÉRIEURE
et dans les Classes spéciales de français

Nervosan

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par les médecins contre la

nervosité

l'abattement, **l'irritabilité,** la migraine, **l'insomnie,** les convulsions nerveuses, **les névralgies, la neurasthénie** sous toutes ses formes, l'épuisement et la **faiblesse des nerfs.** Remède fortifiant, le plus intensif de tout le système nerveux.

Prix 3 fr. 50 et 5 fr. au dépôt général
PHARMACIE A. BOURGEOIS - NEUCHATEL

Aux Quatre Saisons

RUE DU SEYON 10

LES MELONS de CONSERVES sont arrivés

Grand choix de caissettes de raisin

TÉLÉPHONE 554 *Se recommande,* **P. MONTEL.**

CONSOMMATION

Sablons - Moulins - Cassardes - Faubourg
Parcs - Saint-Blaise - Marin

VINAIGRE

pour

Conserves

garanti pur vin vieux

50 cent. le litre

Bonne occasion

A vendre, à des prix très avantageux, par suite d'installation du chauffage central, plusieurs fourneaux en catelles, un calorifère système Veltert et un dit système Boehler. Le tout est à peu près neuf. — S'adresser à J. Decker, Beaux-Arts 12. c.o.

LIBRAIRIE
Delachaux & Niestlé S. A.
NEUCHATEL

Aux amateurs de champignons

nous offrons le bel ouvrage de M. F. Leuba, pharmacien:

Les Champignons comestibles et les espèces vénéneuses. 118 pages de texte et 54 grandes planches en couleurs. Le tout très bien relié pr **20 fr.**

Le prix de souscription était 46 fr.

Potagers

neufs et d'occasion, à vendre.

Arthur NEIPP
Faubourg de l'Hôpital 50 c.o.

☞ Voir la suite des « A vendre » aux pages deux et trois.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A louer deux chambres et une cuisine chez M. Hurni, Péreuses, Vauseyon.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, rue et place Purry, un appartement de 4 chambres et dépendances. — S'adresser à l'Etude Wavre.

A louer, des Noël, à Peseux, à des personnes tranquilles et soigneuses, un logement de 3 chambres, cuisine, dépendances, terrasse, portion de jardin, lessiverie, eau et gaz, et d'où l'on jouit d'une très belle vue. S'adresser au propriétaire, Auguste Quinche, past. c. o.

Cressier

A louer, pour le 23 septembre, deux appartements, soleil levant, au 2me étage, trois grandes chambres, deux cuisines, dépense, caves, grand galetas convicndraient pour horloger. Un logement au plain-pied, deux chambres, une cuisine, galetas et cave, à louer tout de suite. — S'adresser chez Jules Richard, Cressier.

Belles villas à louer
pour SAINT-JEAN 1907

Deux villas, actuellement en construction à la rue de la Côte, dans une très belle situation, sont à louer pour le 24 juin prochain. Véranda vitrée, balcons, salle de bain, chauffage central, électricité et gaz, jardin. Vue exceptionnelle. Occasion pour familles ou pour pensionnats de demoiselles.

Pour tous renseignements et pour consulter les plans, s'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.**

On offre à louer une chambre et une cuisine avec dépendances. — S'adresser Evole 63.

A louer, à la rue du Môle, pour le 24 septembre ou époque à convenir, bel appartement de six pièces, 2me étage. Superbe vue.

S'adresser à l'Etude Jacottet, rue Saint-Honoré.

Pour le 24 septembre logement de 2 chambres à louer, au 3me, rue du Coq-d'Inde no 8. S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, 4, rue du Musée.

A louer, pour Noël, rue du Seyon, 1er étage, un joli logement de 5 chambres et dépendances. S'adresser Parcs 37, 2me étage. c.o.

A louer dès maintenant un joli logement de trois chambres et dépendances, à un petit ménage tranquille. — S'adresser à James Brun, Tertre no 18. c.o.

Logement à louer

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, aux Sablons no 28, dans maison tranquille (entre la route et le chemin de fer), un appartement au 2me étage, de 4 grandes chambres et dépendances. — Situation agréable, à 2 minutes de la gare.

S'adresser à l'Etude Clerc, notaires.

PESEUX

A louer dans une villa de construction récente, pour époque à convenir, **un beau 1er étage de 4 pièces avec 3 dépendances habitables. Conviendrait pour pensionnat.** Les 3 dépendances forment un logement qui pourrait être loué séparément. Eau et gaz; grand jardin; belle vue.

S'adresser au **notaire A. Vuithier, à Peseux.**

Rue des Poteaux, à louer pour le 24 décembre prochain, un appartement de **2 chambres** et dépendances. S'adresser **Etude Petitpierre, notaire,** Epancheurs 8. c. o.

A Cormondrèche

Bel appartement de 3 chambres, cuisine avec eau, dépendances et parcelle de jardin. — S'adresser à Mlle Bersier, Cormondrèche.

A louer la maison Escaliers du Château 4, formant un seul appartement et renfermant 8 chambres, cuisine et dépendances. Entrée en jouissance à volonté. S'adresser Etude A. Roulet, notaire, Pommier 9.

Pour Noël 1906, à louer, dans une très belle situation à la rue de la Côte, rue Arnold Guyot, et dans maison neuve, **un logement de 4 chambres, véranda,** cuisine et dépendances (1er étage), et **un dit de 3 chambres,** cuisine et dépendances (2me étage). Vue très étendue.

Pour tous renseignements, s'adresser **Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.**

A remettre pour époque à convenir, appartement de 5 pièces, cuisine, gaz et eau.

Vieux-Châtel 19, 2me étage. c. o.

A louer logement de 3 chambres et dépendances, rue du Château. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

Pour le 24 septembre, un logement composé de 5 chambres et dépendances, au rez-de-chaussée, avec portion de jardin, situé à Vieux-Châtel. — S'adresser rue du Seyon 12, 2me étage. c.o.

CHAMBRES

Jolie chambre et pension soignée. Vie de famille. Faubourg de la Gare 3, rez-de-chaussée.

Jolie chambre à louer, Môle 1, au 2me. c. o.

A louer immédiatement, à **Bevaix, une chambre meublée,** au soleil levant, avec pension si on le désire. Belle vue, jouissance d'un jardin. S'adresser à M. Auguste Burnier, à Bevaix.

A louer tout de suite une jolie chambre meublée, avec pension si on le désire. Grand'rue 1, 2me.

Chambre et bonne pension. Faubourg du Lac 21, 2me étage. c. o.

Belle chambre pour monsieur.— Beaux-Arts 9, rez-de-chaussée. c.o.

A louer tout de suite, pour un monsieur seul, chambre indépendante avec cuisine. — S'adresser Etude P. Jacottet, rue St-Honoré 7.

A louer une chambre meublée. Faubourg du Lac 3, 2me à droite. c.o.

A LOUER

dans une maison tranquille du faubourg, ensemble ou séparément, deux chambres non meublées, situées au 1er étage, dont une très grande ayant trois fenêtres au midi.

S'adresser Etude Mauler & Berthoud, avocats, Faubourg 19. c.o.

Chambre meublée à louer

rue J.-J. Lallemand 7, au 2me.

A louer jolie chambre meublée, dans un quartier tranquille.

Demander l'adresse du no 879 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir une chambre mansardée, située **rue Louis Favre. Prix 5 fr. par mois.** S'adresser **Etude Petitpierre, notaire,** Epancheurs 8. c. o.

Pension d'étrangers et de famille

Mlles GUILLAUME

Rosevilla, avenue du Mail 14

A louer jolie chambre meublée, jouissance du jardin. — S'adresser Comba Borel 11, 2me.

Belle chambre meublée pour monsieur. Coulon 4, au 2me. c.o.

Rue Pourtalès

jolie chambre meublée à louer tout de suite. S'adresser au Magasin de broderie, place des Halles 4. c.o.

LOCAT. DIVERSES

A louer local pour atelier, 25 fr., Neubourg. — S'adresser Etude Brauen, notaire.

LOCAL

à louer, près de la gare, conviendrait pour entrepôt ou atelier. S'adresser Fahys 27. c. o.

Ecurie

à louer, au Prébarreau. Etude Brauen, notaire.

Magasin aux Parcs

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir, **un beau magasin** situé aux Parcs. S'adr. **Etude Petitpierre, notaire,** Epancheurs 8. c.o.

A louer, rue du Château, locaux pour bureaux, magasin ou atelier. Grandes caves. — S'adresser Etude Brauen, notaire.

LOCAL

A louer pour le 24 septembre prochain ou plus tard, un grand local à l'usage de chantier ou dépôt, situé au Rocher. Prix 10 fr. par mois. — S'adresser **Etude Petitpierre, notaire,** Epancheurs 8. c.o.

Local

pour atelier ou entrepôt à louer au Prébarreau. S'adresser Etude Brauen, notaire.

☞ **BONNE CAVE**

à louer tout de suite. Rue Coulon 6, 1er étage.

OFFRES

JEUNE FILLE

cherche place comme bonne d'enfants dans petite famille, pour apprendre le français, avec gage de 12 fr. par mois. — S'adresser sous chiffres O.H.6932 à **Orell Füssli, publicité, Berne.** FN3055

VOLONTAIRE

Fille de 18 ans, pratique et habile, désire place comme aide dans le ménage ou auprès des enfants, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. — Offres sous chiffres A. V. 796 à **Rodolphe Mosse, Bienne.** M N 3090

Une cuisinière

de toute moralité cherche place pour tout de suite. — S'adresser à la laiterie Chollet, rue Saint-Maurice 13.

JEUNE FILLE

cherche place pour aider au ménage. — Demander l'adresse du 886 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

PLACES

Famille française de 2 personnes, habitant 6 mois Paris et 6 mois la campagne, demande

bonne

pour tout faire. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser pour renseignements, Parcs 2, 3me, de 2-4 heures.

On demande

Jeune fille

ayant quelques notions de français, sachant coudre, pour aider au ménage. S'adresser Parcs 2, 3me, de 2-4 heures.

Cherchée une M.N.3089

Volontaire

sachant bien coudre, pour aider au ménage. On donnerait des leçons d'allemand et de piano. Adresser offres à J. H. poste restante, **Münchwilen** (Thurgovie).

Mme Eugène Berthoud, à Colombier, cherche une

aide de cuisine

S'adresser chez elle le matin.

ON DEMANDE

une domestique ayant de l'ordre, active et sachant bien faire la cuisine, pour un ménage soigné chez une dame seule. S'adr. au Pertuis-du-Soc 12, rez-de-chaussée. c.o.

Cherchée M N 3091

jeune fille

sachant bien coudre, pour soigner les enfants et faire le service des chambres. Bon salaire. Adresser offres à M. **Thoman-Debrunner,** fabricant de broderies à **Münchwilen** (ct. Thurgovie).

On cherche tout de suite, pour le service d'un ménage soigné, en ville, une

DOMESTIQUE

de 20 à 30 ans, sérieuse, propre, forte et active, sachant bien cuire. Très bonnes références exigées. Adresser les offres à M. Jacky, pasteur à Heimenschwand (Berne).

Une personne

disposant de quelques heures dans la matinée, est demandée pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser de 9 h. à midi, Avenue du 1er Mars 16, au 1er.

Mlles Wittnauer demandent pour tout de suite une

femme de chambre

S'adresser au Prébarreau 4.

On demande pour tout de suite une

bonne domestique

bien au courant des travaux d'un petit ménage soigné. Bonnes références exigées. — S'adresser rue des Beaux-Arts 6, 3me à gauche.

Bonne domestique

est demandée **au plus tôt** par Mmes Benoit, Beaux-Arts 22. c.o.

On demande pour tout de suite, jeune et robuste

fille

pour aider dans un ménage soigné et sans enfants. — S'adresser magasin de modes, Terreaux 1.

On demande

remplaçante

femme de chambre, pour tout de suite au 1er octobre. — S'adreser Mme H. de Montmollin, Evole 5, rez-de-chaussée.

On cherche

UNE JEUNE FILLE

pour aider dans les travaux du ménage. Faubourg du Lac 21, 2me.

On cherche

une jeune fille

bien recommandée pour tout faire dans un petit ménage soigné. — S'adresser à la rue Pourtalès 1, 3me, à midi ou à 8 heures du soir.

On demande une **femme de chambre** pour service de maison, *active, bien recommandée,* sachant bien coudre et repasser. Ecrire avec détails à Mme F. Couvreu, rue Simplon no 2, Vevey. c.o.

La Famille, bureau de placement, Treille 5, demande et offre cuisinières, femme de chambre, filles de ménage et cuisine.

Une bonne famille de Lucerne cherche une volontaire pour surveiller un garçon de 5 ans et faire quelques **petits travaux de** ménage. Bonne pension. Vie de famille. Occasion d'apprendre la langue allemande. Adresse: **Mme Emme Rösli, Lucerne.**

On demande

une bonne cuisinière

pour une famille de 2 personnes. Bons gages. Adresser les offres à Mme de Bellefontaine, Emposieux près Ponts.

On demande une

Jeune fille

propre et active, connaissant un peu le service, pour faire le ménage de deux personnes âgées à Berne. S'adresser rue Purry 6, 3me.

EMPLOIS DIVERS

CONFISEUR

On cherche pour Sofia (Bulgarie), un ouvrier confiseur bien au courant des pralinés et fondants. — Adresser les offres écrites **tout de suite** sous initiales W. P. S. 896 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

JEUNE HOMME

possédant un petit capital désire s'intéresser dans un commerce quelconque, en ville; pourrait au besoin faire la correspondance et la comptabilité. Demander l'adresse du no 892 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande pour tout de suite un bon

ouvrier boulanger

parlant français. S'adresser boulangerie Rime, à Cortaillod.

On cherche pour tout de suite,

une personne

pour porter le lait pendant la matinée. S'adresser Laiterie Centrale.

Jeune homme âgé de 22 ans cherche place de

VALET DE CHAMBRE

ou magasinier. Parle allemand, français et anglais. Bons certificats à disposition. Demander l'adresse du no 893 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Ouvrières couturières

Pour premier atelier de couture à Davos-Platz (Grisons), on demande plusieurs ouvrières pour corsages et jupons. Très bon gage suivant capacités. Position agréable assurée. Offres avec certificats et conditions, à MM. Winklehner-Würth & Co, à Davos-Platz (Grisons).

On demande tout de suite un bon ouvrier

cartonnier-relieur

Place stable et bien rétribuée. — Ecrire sous chiffres Y 13981 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Auf 1. Oktober suchen für daurende Stellung auf unserm

BUREAU

ein **Fräulein** mit guter Handschrift, welches deutsch und französisch korrespondirt und perfekt stenographirt. Offerten mit Zeugnis abschriften an Dr Bender & Dr Hobein, Zurich IV.

Dans un atelier de la ville on demande un

monteur-électricien

connaissant son métier ainsi que la petite mécanique. Entrée tout de suite. Ouvrage assuré et rétribué. Inutile de se présenter sans références sérieuses. Faire offres par écrit sous chiffre A. G. 901 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Jeune demoiselle de toute honorabilité, sachant l'allemand, cherche occupation dans

CONFISERIE

ou un bon magasin de la ville. Prétentions modestes. Demander l'adresse du no 899 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Personne sérieuse

est demandée pour voyager la Suisse française, Offres écrites à S. S. 891 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande pour **tout de suite**

comme employé de magasin

un jeune homme ayant fait sa première communion. — S'adresser Chemiserie Parisienne, Seyon et Grand'rue.

Jeune fille, 20 ans, connaissant la langue allemande, cherche place de

caissière ou comptable

Certificat commercial et références à disposition. S'adresser à Mlle J. Gutknecht, Cité Suchard 16.

Demoiselle

Jeune Allemande, parlant français, désire trouver place dans un bureau de la ville. Connaissance de la correspondance, sténographie et machine à écrire. Une année de pratique. Certificats. S'adresser Mme Victor Clottu, Cornaux.

Pour une fille de 18 ans, ayant fait son apprentissage de tailleuse pour dames, on cherche place pour se perfectionner. Si possible pension et logement chez la patronne. Bonnes notions de la langue française. Références à disposition. Prière d'adresser les offres sous initiales Z. T. 9144 à Rodolphe Mosse, Zurich.

Jeune pâtissier

cherche place pour le 1er octobre, à des conditions favorables. Offres à A. Schœnenberger, Baselstrasse no 332, Soleure.

Demoiselle de toute confiance connaissant parfaitement les langues allemande et française, cherche place de

DEMOISELLE DE MAGASIN

Certificat et photographie à disposition. Entrée tout de suite ou à convenir. Demander l'adresse du no 881 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Ménage de confiance demande tout de suite nettoyages de maison, parquets, vitrines, bureaux, magasins, etc. Bonnes références à disposition. Rue de l'Hôpital no 9, 2me.

Une jeune personne, forte et robuste, possédant certificats, se recommande pour des massages ou comme

garde-malade

S'adresser à Mme Kybourg, Les Tilleuls, Epagnier.

Compagnie d'assurances sur la vie
DE 1er ORDRE

cherche des **agents locaux** dans les principales localités des districts de Boudry, Locle et Val-de-Ruz.

Conditions très avantageuses.

Adresser les offres, jusqu'au 15 septembre, avec indication de références à l'adresse suivante: B. M. 75 **bureau des postes, Fleurier.**

JEUNE HOMME

cherche emploi quelconque, stable si possible. S'adresser sous W. R. 140 poste restante Neuchâtel.

Demoiselle de toute moralité, connaissant parfaitement la langue allemande, cherche place de

demoiselle de magasin

ou emploi quelconque. Certificats et photographie à disposition. Entrée à convenir. S'adresser sous chiffre R. E. 3, poste restante, Neuchâtel. c. o.

On demande une personne brave et honnête, pas trop jeune, comme

sommelière

Demander l'adresse du no 855 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une femme de journée se recommande pour faire les lessives et les nettoyages. S'adresser chez Mme Adèle Vessaz, Parcs 16, Neuchâtel.

Office de placement du Seeland bernois

Jeune Allemande de bonne famille, 19 ans, *cherche place comme* bonne dans bonne famille avec occasion d'apprendre le français. — Adresser offres avec conditions et références à **M. Egger, pasteur, Corgémont** (Jura bernois).

APPRENTISSAGES

Une apprentie assujettie ou ouvrière

tailleuse trouverait à se placer tout de suite. Elles pourraient être logées et nourries. — S'adresser à Mme Zélia Matthey, à Serrières, qui renseignera.

Place pour une c.o.

apprentie couturière

chez Mlle Rieser, Sablons 22.

Mmes KOHLER

Couturières - Terreaux 7

demandent deux apprenties. Durée de l'apprentissage: 1 an et demi suivant âge et capacités.

Mlles WENKER, couturières
Sablons 7

demandent c.o.

une apprentie

On demande deux

apprenties couturières

dont une serait logée et nourrie. S'adresser Evole 63.

PERDUS

On a perdu vendredi, en ville,

une petite chaîne

en or, avec petit cœur en émail rouge. La rapporter, contre récompense, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 897

PERDU

une montre de dame argent, avec chaîne. La rapporter, contre récompense, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 900

A VENDRE

A remettre tout de suite pour cause de santé, une

cuisine populaire

bien achalandée, vastes salles, excellente clientèle, par sa situation sur la place du marché, offre gain assuré à preneur sérieux; eau, gaz, électricité. — Pour visiter s'adresser **rue du Trésor 4, Neuchâtel,** pour les conditions et autres renseignements à M. **Barrelet,** avocat, **Neuchâtel.**

Librairie A.-G. Berthoud
NEUCHATEL

Pierre de Coulevain. L'Ile inconnue	3.50
Pierre Loti. Les Désenchantées	3.50
Arnold Bovet. Hors du cabaret	1.25
Meuron. En face de la mort	2.—
René Bazin. Questions littéraires et sociales	3.50
En souscription: **Le bon vieux temps.** Scènes de la vie de nos ancêtres. Ouvrage splendidement illustré, broché 20 fr., relié avec luxe	25.—

A vendre d'occasion une bonne

bicyclette, roue libre

chez M. Glatthardt, Place d'Armes.

AUX 3 CHEVRONS — Bijouterie – Orfèvrerie – Horlogerie – Pendulerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac.

NEUCHATEL

A VENDRE

1 réservoir zinc, avec robinet et couvercle, dimensions: large 1m, long 0.60, haut 0.63.
1 broc zinc, contenance 10 litres, ayant servi pour le pétrole.
1 caisse fer blanc, dans cadre en bois et couvercle, dimensions: large 0.65, long 0.90, haut 0.72.
1 lot sacs vides.
1 couteau pour savon, pratique pour épiciers ou autres usages.

S'adresser à P. Virchaux, Grand'rue 20, 1er, Saint-Blaise.

PIANOS
des premières marques suisses et étrangères
Vente - Echange - Achat

Pianos d'occasion en bon état de 250 à 600 fr. sous garantie

Se recommande spécialement pr accord et réparations en ville ou au dehors.
Travail soigné. — Prix modérés
Références de 1er ordre.
Douze ans de pratique en Allemagne, France et Suisse.

A. LUTZ FILS

S'adresser chez Mme Lutz, 1er Mars, 6 1er étage, à droite.

A LA CORDERIE
rue du Seyon

Cordes pour pressoirs et pour gerles, en chanvre de 1re qualité, filé à la main, ainsi que cordes pour entrepreneurs.

Sur commande, câbles en fil d'acier galvanisé, de toutes dimensions.

Cordeaux à lessive.

Assortiment de ficelles en tous genres.

Se recommande,

J. HAUSMANN.

BUREAU et MAGASINS

TÉLÉPHONE 315 — **PETITPIERRE FILS & Co NEUCHATEL** — MAISON FONDÉE EN 1848

1er étage de notre immeuble TREILLE 11

Horlogerie-Bijouterie

ARTHUR MATTHEY

actuellement rue Saint-Honoré 14

Régulateurs
Pendules
Réveils
Montres
Chaînes
Bijouterie

Beau choix dans tous les genres

Orfèvrerie argent

ORFÈVRERIE métal argenté

ALLIANCES

Garanties - Prix modérés - Réparations

---

16 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'HOMONYME

PAR

JAMES-F. DEMERIT

Traduit et adapté de l'américain par Pierre LUGUET

Vance dit à Bob Shan d'apporter sa couverture et son oreiller dans la chambre où il dormait lui-même, et de s'y coucher comme il avait l'habitude de le faire au pied du lit de l'Ombre. Il ferma la porte de la pièce où avait eu lieu la capture et en mit la clef sous son oreiller. Puis il s'étendit, et tâcha de se persuader qu'il avait l'esprit complètement libre et ne craignait absolument rien de l'immédiat voisin qu'il venait de se donner.

Mais il dormit peu, il faut l'avouer, et fut heureux de voir arriver l'heure du réveil.

Shan, cependant, ne lui parut alors en aucune façon redoutable; ses actes décelèrent même un raffinement qu'on n'aurait pas cru trouver en lui en ne considérant que son étrange façon de vivre des temps derniers. Il fit sa toilette soigneusement, et surprit beaucoup Philippe en tirant de sa poche une brosse à dents et une boîte de pâte dentifrice.

— Je suppose, dit-il, en voyant le jeune homme regarder ses vêtements, que tout ceci serait depuis longtemps au mont-de-piété si j'avais en autre chose à me mettre. Mais je suis heureux d'être resté décent, car un homme qui se présente en loques, et sale, a bien peu de chances de trouver du travail.

Vous n'avez pas idée du nombre des raisons qu'un patron peut donner pour ne pas employer quelqu'un — de quelque besogne qu'il s'agisse. En ce moment, la question principale paraît être celle-ci: «Etes-vous électeur?» Je n'ai jamais pu arriver à me faire embaucher par un entrepreneur de terrassements pour un tunnel, parce que je n'ai pas le droit de voter ici.

— L'élection est proche, répondit Vance. Et ça change bien des choses.

Ils sortirent ensemble, et Philippe voulut emmener déjeuner avec lui le compagnon qu'il avait si singulièrement fait. Mais l'homme refusa.

— Non, dit-il. J'ai bien suffisamment de deux repas, et je ne veux pas abuser de votre bienveillance en augmentant le nombre de mes obligations envers vous. J'irai vous trouver vers trois heures, puisque vous le permettez, et si vous voulez me conduire vers l'homme dont vous m'avez parlé, je vous serai mille fois reconnaissant.

Bob Shan fut exact au rendez-vous. Philippe l'emmena jusqu'au bas de la sixième avenue. Mais l'homme qu'il avait la chance de connaître un peu déclara qu'il avait son personnel au complet, et que hors de chez lui il ne connaissait pas de situations vacantes.

— Voici l'hiver qui vient, dit-il, et tous ceux qui ont des places s'efforcent de les garder, au moins jusqu'au printemps. La ville est pleine de bons travailleurs qui sont obligés de rester les bras croisés. Ils feraient bien mieux de gagner la campagne, et de faire n'importe quoi dans les fermes jusqu'au temps chaud.

Shan ne put s'empêcher de laisser voir, à ces paroles, la déception qui l'atteignait, et Philippe Vance sentit sa pitié s'en augmenter.

— Vous allez remonter avec moi, lui dit-il. Je crois... je crois pouvoir arranger les choses de façon que vous dormiez encore chez moi, ce soir. Je dirai à Mme Chase que vous êtes un de mes amis et que vous êtes venu me voir.

— Vous êtes un brave garçon, Monsieur Vance, répéta Bob Shan d'un ton convaincu. Et cependant, vous ne savez pas grand'chose de moi.

— C'est vrai. Mais il faut bien avoir confiance de temps en temps, en ce monde. Si vous me jouiez un mauvais tour, vous en seriez probablement plus ennuyé que moi. Et puis, je ne pense pas que vous soyez capable de me jouer un mauvais tour.

Ils prirent un tramway découvert qui remontait vers le haut de la ville, et bientôt, Philippe vit un homme et une jeune fille monter par l'arrière, et s'avancer vers l'endroit où il se trouvait lui-même. C'était l'heure de l'après-midi où les voitures publiques sont le plus chargées de voyageurs.

Le jeune homme rougit en reconnaissant la jeune fille, et se leva vivement pour lui offrir sa place. C'était Laura Bainbridge.

Le gentleman qui l'accompagnait avait les traits durs et fortement accusés, sombres; il avait les cheveux gris et des mouvements d'une extrême vivacité. Il regarda beaucoup Philippe à travers son lorgnon mais se trouvait trop loin pour être présenté.

— C'est mon oncle, dit Laura. Vous saurez maintenant comment est fait votre homonyme.

— Il a bien l'air de ce qu'il est: un habile homme d'affaires.

— Comment est votre sœur?

— Bien. Je crois que le docteur Newbold prend à elle un intérêt particulier, répondit le jeune homme en étudiant sur le visage de Laura l'effet que cette phrase allait produire.

— Je le crois aussi. Et il fait bien. S'il en était autrement, je le rayerais immédiatement de ma liste.

Le conducteur passa, et sachant qu'il se trouvait dans un car se dirigeant vers l'est, Philippe demanda la correspondance pour la cinquante-neuvième rue. Miss Bainbridge et son oncle devaient changer à l'avenue Madison.

Bob Shan trouva bientôt l'occasion de donner sa place à une dame, et les deux jeunes gens étaient pressés contre la porte d'avant quand le tramway arriva à l'entrée de la sixième avenue.

— Nous allons descendre ici, dit Philippe en secouant la porte pour l'ouvrir.

Et il se retourna vers Miss Bainbridge pour la saluer, au moment où Shan passait sur la plateforme. Mais le conducteur ne s'aperçut pas que des voyageurs voulaient descendre, et donna le signal du départ au watman, qui remit sa machine en marche.

— Dépêchez-vous! criait Philippe à Bob Shan.

Tout à coup, un bruit terrible de fer écrasé et brisé se produisit en l'air, à ce qu'il semblait. Le watman leva les yeux, poussa un cri de terreur et sauta dans la rue, sans même prendre le temps de remettre sa manette à l'arrêt.

Le tramway découvert était à ce moment à moins de dix mètres du bout de la voie aérienne qu'on appelle à New-York «l'Elevated», et devait passer sous cette voie pour continuer sa route.

Or, à la tête de ligne métropolitaine «élevée» voici ce qui venait de se passer. Un mécanicien, ayant à faire reculer son train pour changer de voie, avait mal calculé sa vitesse. Son vagon d'arrière était venu frapper le butoir avec une violence telle qu'il l'avait renversé, et, au moment où le tramway allait s'engager sous la passerelle, un véritable chaos de fer tordu s'en détachait, ainsi que le vagon qui avait démoli le butoir. La masse effroyable avait surgi dans un craquement puissant et elle pendait maintenant au bout du tablier de la passerelle, pour tomber définitivement d'une seconde à l'autre, tandis que le car, privé de son watman épouvanté s'avançait toujours, livrant sa charge humaine à une mort à peu près certaine.

XII

HEURT PROCHAIN DES HOMONYMES

Philippe Vance s'était à peine aperçu du danger. Le car électrique était sur le point d'être anéanti avec sa cargaison de passagers, à cause de l'incroyable défection du watman épouvanté.

Il avançait lentement, mais sûrement, vers la catastrophe, et il semblait que rien au monde ne pût l'éviter. Les voyageurs s'étaient levés et se bousculaient vers la sortie d'arrière. Mais ils étaient empaquetés comme des sardines dans une boîte, et l'évacuation rapide était chose tout à fait impossible.

Philippe jeta derrière lui un regard rapide, et vit son homonyme, l'oncle de Laura, qui faisaient des efforts désespérés pour rejoindre sa nièce. Quant à la jeune fille, elle était demeurée immobile sur son siège, aussi pâle et dans la même attitude que le jour où Philippe Vance avait arrêté son automobile affolé.

Alors, il y eut un choc soudain, et le car électrique, au lieu de poursuivre sa marche en avant, se mit à reculer. Quelques secondes seulement s'étaient passées depuis que s'était produit le danger; il avait paru impossible de sauver le tramway ouvert et ses voyageurs de la chute de la masse métallique suspendue au-dessus de lui.

Bob Shan, cependant, avait gardé toute sa présence d'esprit. Un saut, et il était sur la manette du moteur, qu'il déplaçait de manière à renverser le courant. Le car prenait immédiatement la marche arrière.

Il était strictement temps. La voiture s'était à peine dégagée que le butoir et un vagon de l'«Elevated» venaient s'écraser sur le sol avec un bruit affreux, et à l'endroit même où deux secondes auparavant se trouvait le tramway bondé de voyageurs. Sans le courage et le sang-froid du jeune homme c'était la mort, une mort affreuse, pour plus de quarante personnes.

Philippe fut le premier à rejoindre Shan et à lui serrer chaleureusement les mains.

— Par Saint-Georges, lui dit-il, vous êtes un gaillard qui n'a pas froid aux yeux. Mais comment avez-vous su ce qu'il fallait faire de ce levier?

Et il montrait la manette de cuivre dont un seul mouvement avait sauvé quarante existences.

— C'était facile. J'ai eu l'occasion d'apprendre à m'en servir. C'est une des nombreuses choses qu'il m'a fallu faire à côté de mon métier de berger.

Vous vous rappelez?... Je vous ai dit que j'avais une seule fois trouvé quelque chose de convenable à faire à New-York. Il s'agissait de conduire un automobile pour une des compagnies de cabs. Mais je ne connaissais pas assez bien la ville, et on ne m'a pas gardé.

— Comment vous appelez-vous, jeune homme? dit à ce moment derrière les deux jeunes gens une voix autoritaire.

Vance et Shan étaient descendus sur la chaussée, maintenant, et presque tous les voyageurs étaient hors du car qui venait de courir un si terrible danger. Perkins Vance et sa nièce s'étaient approchés.

— Je m'appelle Shan, répondit l'Australien, rougissant violemment.

— Est-ce que vous ne disiez pas à l'instant savoir conduire un automobile?

— Oui, Monsieur.

— Avez-vous une situation, en ce moment?

— Non, Monsieur; j'en cherche une.

Perkins Vance lui mit une carte dans la main.

— Venez me voir demain matin avant neuf heures, dit-il brièvement.

Et il entraîna sa nièce avant qu'elle eût pu dire un mot et lui présenter Philippe.

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

Pour 50 cent.

on s'abonne à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

dès ce jour au 30 septembre

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à la **Feuille d'Avis de Neuchâtel** *et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet,*

Franco domicile à Neuchâtel	*Franco domicile en Suisse*
jusqu'au 31 décembre 1906 2.50	jusqu'au 31 décembre 1906 2.75

(Biffer ce qui ne convient pas)

le ..... *1906.*

Signature : .....

Adresse bien exacte — Nom : ..... Prénom et profession : ..... Domicile : .....

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe **non fermée**, affranchie de 2 cent., à l'administration de la **Feuille d'Avis de Neuchâtel**, à Neuchâtel. — Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin.

Les nouveaux abonnés recevront sur demande le commencement du feuilleton et l'horaire.

L'Union Commerciale

de

NEUCHATEL

informe les jeunes gens désireux de prendre part aux cours de cet hiver, que ces derniers recommenceront prochainement.

Cours de français, d'allemand, d'anglais, d'italien, d'espagnol, de comptabilité, d'arithmétique et de géographie commerciales, de législation, d'économie politique, de calligraphie, de sténographie française et allemande, de machine à écrire, etc.

Ces cours sont gratuits pour les sociétaires

Les personnes voulant suivre des cours **sans faire partie de la Société**, sont admises à titre de membres externes.

Locaux ouverts aux sociétaires, rue du Pommier 8, 1er étage.

Salles de travail et de lecture avec riche bibliothèque, nombreux journaux et revues (français, allemand, anglais, italien) jeux, billard, piano, etc.

Sections d'études littéraires et commerciales, de chant, de gymnastique, de courses, orchestre.

La Société organisera comme par le passé des cours **d'équitation, d'escrime et de danse,** à des conditions très réduites pour ses membres.

Pas de finance d'entrée

Cotisation mensuelle : 1 fr.

SERVICE DE PLACEMENT

Envoyer les demandes d'admission au président, M. Em. GAFNER, rue du Concert 6, et pour tous les autres renseignements, s'adresser au local de la Société, rue du Pommier 8, 1er étage, tous les jours, de 7 h. 3/4 à 8 h. 3/4 du soir, sauf le samedi.

Zum Abonnement werden hiemit bestens empfohlen

„Aargauer Nachrichten"

Freisinnig-demokratisches Organ des Kantons Aargau.

Redaktion : Dr. M. Widmann.

Erscheint wöchentlich siebenmal mit der illustrierten Beilage „Aarauer Blätter"

Vorzügl. Depeschendienst. Wohlinformierte Korrespondenten Stets sich vergrössernder Leserkreis.

Preis Vierteljährlich nur Fr. 2.75 durch die ganze Schweiz.

Probenummern gratis und franko.

Abonnements nehmen entgegen sämtliche Postbureaux, sowie **Die Buchdruckerei der „Aargauer Nachrichten" (Emil Wirz) Aarau.**

Wirksamstes Insertionsorgan für den Kanton Aargau.

LA CHAUX-DE-FONDS

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

XXme EXPOSITION DE PEINTURE

du 9 septembre au 7 octobre

AU COLLÈGE INDUSTRIEL (Rue Numa-Droz 46)

Ouverture : Tous les jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Cartes d'entrée, 50 cent. ; enfants, 20 cent. Actions de 5 fr. donnant droit à la libre circulation pendant toute la durée de l'exposition et à la loterie d'œuvres d'art : en vente à l'entrée, de même que les affiches (prix : 50 cent.). H. 3522 C.

Entreprise générale

de

PEINTURE ET DÉCORATION

U. Leuzinger

NEUCHATEL - 30, Port-Roulant, 30

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES

et

Classes spéciales de français

Rentrée le LUNDI 17 SEPTEMBRE, à 8 heures du matin.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au directeur

Dr J. PARIS

Une dame d'un certain âge cherche

PENSION

avec une grande chambre non meublée, située au midi, si possible avec jardin, dans une famille cultivée de la ville ou des environs immédiats. Faire les offres écrites sous M. Y. 883 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Dr BAUER

de retour

POUR PARENTS

A Auvernier, à la gare même, à 10 minutes de Neuchâtel, on prendrait quelques jeunes gens en pension, au prix de 80 francs par mois, y compris l'abonnement du chemin de fer. Bonne pension et vie de famille. — S'adr. à M. Paul Biétry, chef de gare C. F. F. Auvernier.

Leçons d'Anglais

Pour renseignements s'adresser à Miss Rickwood, Coq d'Inde 20, au 2me étage.

Mme A. Savigny, Genève

FUSTERIE 1

Sage-femme. - Consultations, Pensionnaires Maladies des dames.

Dr Mauerhofer

de retour

ON CHERCHE

à placer jeune fille, 15 ans, devant suivre les cours du collège, dans bonne famille neuchâteloise, en échange d'une fille du même âge. Offres au **docteur Brunner, Schinznach les Bains.** H5498Q

Pension - Famille pour demoiselles

Mme MONNEY «Villa Marie»

Parcs du Milieu 8

Jeune veuf, ayant enfants, commerce prospère, désire faire connaissance d'une personne sérieuse et d'extérieur agréable (demoiselle ou veuve) en vue de

mariage

Ecrire sous A. R. 50 poste restante, Neuchâtel.

Dr de Coulon

ABSENT

jusqu'au 10 octobre

VARICES

jambes ouvertes, plaies, varicocèles, exzémas, etc., guérison certaine et prouvée par les

Thés Antivariqueux

1 fr. la boîte, et

Pommade Antivariqueuse

1 fr. 50 le pot.

Envoi partout contre remboursement. **Em. Kornhaber,** herboriste diplômé, **Genève,** Tour-Maîtresse 46.

Latin, Grec, Allemand

Leçons - Répétitions

H. SCHMID

— Côte 87 —

On demande pour jeune fille

PENSION

dans famille distinguée, où, à côté des bonnes manières, on enseignerait le français à fond. Offres avec prix à Mme Tanner, z. Muhle, Merishausen (Schaffhouse).

Aufgebot

Es wird zur allgemeinen Kenntnis gebracht, dass

1. der ledige Kaufmann **Karl-Adolf Kemm,** wohnhaft in Neuchâtel, Sohn des Landwirts Jakob-Friedrich Kemm und dessen Ehefrau Christine geb. Hauser, beide verstorben und zuletzt wohnhaft in Graben,

2. die ledige **Emma-Margarete Häfele,** ohne Gewerbe, wohnhaft in Karlsruhe in Baden, Tochter des Bäckermeisters Friedrich Häfele und dessen Ehefrau Margareta geb. Müller, beide wohnhaft in Karlsruhe,

die Ehe miteinander eingehen wollen.

Der Standesbeamte :
W. KIEFER.

M. Paul Benner

reprendra ses leçons de chant le 20 septembre

Emission et étude technique de la voix
Leçons d'harmonie

— Rue Louis Favre 3 —

Jeune homme demande

pension

dans **famille italienne ou tessinoise.** Ecrire C. T., poste restante, Neuchâtel.

Mlle Emilie Vaucher

professeur de

Métalloplastie et d'objets d'art

reprendra ses cours à partir du 20 septembre. — Prière de s'inscrire au magasin James Attinger, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.

Bonne pension bourgeoise

dans famille française. Prix modéré. Demander l'adresse du no 890 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

M. Alb. Quinche

professeur de PIANO

a repris ses leçons

Prière de s'adresser **par écrit** à **Anet** (Berne) jusqu'à fin sept.

LEÇONS DE PIANO

Prière d'écrire à M. **Franck Rousselot,** à Bevaix.

Bertha Kuffer - Bloch

compositeur de musique

LEÇONS de CITHARE

MANDOLINE et HARPE

18, rue de l'Hôpital, 18

Costumes „tailleur" et Confections

Aline CATTIN

c. o. Rue de l'Oriette, Evole 9.

Cour spécial pour fillettes

DE BRODERIES BLANCHES ET AUTRES

les jeudis et samedis, de 2 à 4 heures

4 fr. par mois

Mme FUCHS, Place d'Armes 5

Leçons et cours pour demoiselles; échantillonnages, dentelle, fuseaux et Ténériffe.

(Se recommande.)

DEM. A ACHETER

On demande à acheter une banque pour magasin d'épicerie. Adresser offres case postale 5741, Neuchâtel

On demande à acheter à l'ouest de la ville,

un petit terrain à bâtir

jouissant d'une belle vue ; si possible un peu ombragé et à proximité d'une ligne de tram ou de chemin de fer. S'adresser avec indication de prix, poste restante A. et B. Neuchâtel 35.

COMMERCE

On cherche à reprendre pour fin octobre un petit commerce d'un rapport assuré. S'adresser à MM. James de Reynier & Cie.

AVIS DIVERS

Lingère

cherche des journées pour raccommodage ou de l'ouvrage à la maison. S'adr. Mme Pauli, Treille 5.

Bateau-Salon HELVETIE

Jeudi 13 septembre 1906

Si le temps est favorable et avec un minimum de 60 personnes au départ de Neuchâtel

PROMENADE

A

L'Ile de St-Pierre

ALLER

Départ de Neuchâtel	2 h. — s.
Passage à Saint-Blaise	2 h. 20
» à Neuveville	3 h. 20
Arrivée à l'Ile de Saint-Pierre	3 h. 55

RETOUR

Départ de l'Ile de Saint-Pierre	5 h. 30 s.
Passage à Neuveville	6 h. —
» à Saint-Blaise	7 h. 05
Arrivée à Neuchâtel	7 h. 25

PRIX DES PLACES

sans distinction de classe

(Aller et retour)

De Neuchâtel et St-Blaise à l'Ile de St-Pierre	Fr. 1.20
De Neuchâtel et St-Blaise à l'Ile de St-Pierre, pour pensionnats	» 1.—
De Neuveville à l'Ile de Saint-Pierre	» 0.50

LA DIRECTION

Jeune homme désire

leçons de français

de préférence par un étudiant. — S'adresser par écrit sous chiffre A. B. 895 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Naissances

8. Florence, à Emile-Albert Honsperger, chocolatier, et à Aline née Steudler.
8. Yvonne-Gertrude, à Jules Charlet, charretier, et à Marie-Céline née Monney.
8. Pierre-Joseph, à Joseph-Clément Bianchi, maçon, et à Térésa née Bernasconi.
9. Andrée-Germaine, à Emile Gauchat, employé de librairie, et à Aline-Amélie née Zurfluh.
9. Henri-Charles, à Charles-Henri Ducommun dit Verron, pêcheur, et à Lina-Augustine-Caroline née Galland.
9. Marie-Germaine, à Frédéric-Eugène Juan, agriculteur, et à Anna-Maria née Bill.
9. Marcel-Arnold, à Arnold-Clément Robert, aide-concierge, et à Emma née Schmocker.

Décès

10. Clément Anchisi, maçon, Italien, né en 1861.

Les événements de Russie

Les troubles de Siedlice

Une délégation de citoyens de Siedlice a demandé au gouverneur de donner aux troupes l'ordre de cesser le feu. Le gouverneur a répondu que les citoyens devaient livrer les chefs révolutionnaires ; au cas contraire, la ville serait bombardée. Les autorités affirment qu'une quinzaine de terroristes sont arrivés de Varsovie et que les habitants ne seront pas autorisés à quitter la ville avant leur arrestation. Deux cents personnes, pour la plupart juives, ont été tuées. La ville retentit de clameurs et de gémissements et du bruit des coups de feu. Des scènes d'horreur ensanglantent les différentes rues ; les soldats ont pillé des débits d'alcool et se sont enivrés.

Dans les provinces baltiques

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au «Daily Telegraph» : « Le gouvernement révolutionnaire secret administre les provinces de la Baltique avec une poigne de fer. Dans les villages des districts de Riga, il autorise ou défend, à son gré, tout commerce ou industrie et il lève des taxes. Lundi, quatre représentants de ce comité ont pénétré chez un fermier, ont exigé de l'argent et des armes, et l'ont tué ensuite. D'autres ont pénétré dans une école et tué l'instituteur. Dans le même district, le gouvernement révolutionnaire a envoyé chercher un fermier qui tardait à payer une taxe de 750 francs. Le fermier ayant exposé qu'il ne possédait que 450 francs, les révolutionnaires ont encaissé la somme, puis ont tué le fermier.

— On mande de Kieff que, lundi matin, plusieurs hommes armés ont attaqué la succursale de la banque d'escompte dans la commune de Bjela-Jazerkos. Malgré la présence de plusieurs personnes, les malfaiteurs ont dérobé 80,000 roubles et tué une personne. Un des malfaiteurs, craignant d'être arrêté, s'est suicidé.

L'avertissement d'une condamnée

La meurtrière du général Minn, dans son discours devant le conseil de guerre, a dit :

« Vous savez fort bien que vous périrez comme des chacals, une fois que vous serez privés de vos privilèges inhumains. Sous l'influence de la persécution, l'esprit révolutionnaire a grandi. Le gouvernement, tel que vous l'entendez, est synonyme de pillages, de crimes, d'incendies, d'égorgements. L'édifice autocratique et bureaucratique ne tient debout que grâce à ses actes de terrorisme. Les longues annales de l'histoire russe sont écrites avec du sang, mais, aujourd'hui, ni répressions, ni manifestes, ne sauraient arrêter le mouvement national.

Vous allez me condamner à mort, soit par la pendaison, soit par les balles. Je n'aurai qu'une pensée, c'est que mes concitoyens me pardonnent de ce que j'aie pu faire si peu. Je ne peux leur donner que ma vie, mais je meurs avec la pleine foi que le jour est proche où le trône va tomber et où le radieux soleil de la liberté va briller sur toute l'étendue des plaines de la Russie».

La meurtrière avait déjà été enfermée deux fois à la forteresse Pierre et Paul pour propagande politique.

POLITIQUE

Royaume-Uni

Des désordres se sont produits samedi à Nelson (Lancashire) à l'occasion d'une réunion socialiste en plein air, tenue malgré la défense des autorités. Très peu de personnes y assistaient. Un premier orateur avait pris la parole quand survint un inspecteur de police à la tête d'une trentaine d'agents, qui déclara que la réunion devait prendre fin. L'orateur ayant continué à parler, les agents le mirent en état d'arrestation. La foule prit alors parti contre les agents, qui ne purent qu'à grand'peine se frayer un chemin à travers les manifestants qui les frappaient à coups de poings et de bâtons.

Un deuxième orateur commença un discours. La police fit les mêmes sommations à l'orateur. Ce dernier, ayant refusé d'obéir, fut arrêté et une nouvelle bagarre se produisit. Il en fut de même d'un troisième orateur. Finalement, la situation devenant grave, la réunion fut dissoute et la foule se dispersa.

Italie

Le «Giornale d'Italia» rapporte que des bandes de Croates ont profané des tombes italiennes au cimetière de Fiume.

Le «Giornale d'Italia» énumère les récents incidents, tels que les manœuvres dans l'Adriatique, l'explosion de fanatisme anti-italien à Fiume, qui jettent une ombre sur les relations austro-italiennes et réveillent les anciennes animosités.

«L'Italie, dit-il, en éprouve un légitime ressentiment et le peuple italien se trouve dans un état d'esprit inévitable chaque fois qu'un peuple libre et généreux est atteint dans son amour-propre, ses affections et sa dignité. Nous sommes peinés de ces incidents trop fréquents qui rendent toujours plus difficile le maintien des rapports amicaux avec l'Autriche. Le gouvernement italien doit agir avec fermeté pour défendre les intérêts de nos concitoyens et obtenir le respect du nom italien sur les bords de l'Adriatique».

Inde anglaise

Il semblerait qu'une certaine anxiété commence à s'emparer des fonctionnaires anglais de l'Hindoustan au sujet de l'attitude des indigènes. Des agitateurs bengalais profitent de la grève des ouvriers cocupés à la construction du chemin de fer est-indien d'Asausel pour prêcher une politique subversive. Ils recommandent aux ouvriers d'imiter l'exemple des Japonais qui ont su reconquérir et conserver leur indépendance.

A un meeting, le 2 septembre, les agitateurs bengalais ont raconté, dans le but de faire boycotter les sucres anglais, que ce produit était raffiné avec du sang de porc (ceci pour en dégoûter les mahométans) et du sang de vache (cela pour les Hindous).

Les agitateurs demandent la coopération des Hindous et des mahométans pour expulser les Anglais de l'Inde.

Le «Civil and military Gazette» de Simla, qui publie des fragments des discours prononcés, ajoute que chaque fois que le mot «anglais» était prononcé, l'orateur y accolait des qualificatifs qu'on ne peut reproduire.

La presse indigène discute le couronnement, d'ailleurs démenti, de M. Banerger, un agitateur hindou bien connu, comme souverain des Indes. L'«Armita Bazar Patrika», un journal indigène bien informé, affirme que cette cérémonie eut lieu et que M. Banerger fit distribuer la poussière de ses sandales aux assistants.

Le «Bande Mataram», autre journal indigène de Calcutta, écrit :

« Le temps est venu de dire clairement à nos amis anglais que malgré toute la reconnaissance que nous avons pour tout le bien qu'ils nous ont fait, nous désirons rendre le gouvernement de l'Inde autonome et libre de tout contrôle anglais».

Nouvelle-Zélande

Le ministre Joseph Ward, dans l'exposé de la situation budgétaire qu'il vient de présenter au Parlement néo-zélandais, a prévu pour la fin de 1908 l'achèvement des travaux qui doivent relier les réseaux nord et sud du North Island Trunk Railway. Il a communiqué, à cette occasion, l'intention du gouvernement de la colonie de distribuer des terres, le long des trois principales lignes ferrées déjà achevées, parmi les ouvriers que la terminaison du chemin de fer laissera sans travail. En même temps que s'achèvera cette entreprise, les réseaux de télégraphie sans fil et de téléphone seront étendus aux parties les plus éloignées de l'archipel.

Maroc

On télégraphie de Tanger au «Times» que le gouverneur de la ville avait déclaré aux consuls étrangers être incapable de résister aux forces supérieures du caïd Anflous. La panique règne parmi les familles juives, dont un grand nombre sont sans abri.

Cuba

Les négociations de paix ont échoué. Le président Palma a suspendu les garanties constitutionnelles dans les provinces de Pinar del Rio, La Havane et Santa-Clara. Il a publié une loi équivalant à l'établissement de l'état de siège.

ETRANGER

Une trombe s'est abattue mardi matin sur Bilbao. L'eau atteignait dans quelques rues un mètre de hauteur. La circulation des tramways et des trains suburbains a été interrompue.

Fin de grève. — On mande de Petroseny (Hongrie) que 4000 mineurs, en grève depuis une dizaine de jours, ont repris le travail après avoir accepté les conditions de la direction.

SUISSE

Conférence diplomatique. — Le gouvernement anglais, sur l'invitation du gouvernement helvétique, a accepté de participer à la conférence diplomatique pour la protection ouvrière qui s'ouvrira à Berne le 17 septembre. Les délégués anglais sont : M. Herbert Samuel, membre du Parlement, sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur et M. Delevihgne, chef du département de l'industrie au ministère de l'intérieur.

Vols dans les trains. — Lundi soir, un voyageur de l'express Genève-Bienne, arrivant à Lausanne à 11 heures, s'est plaint qu'on lui avait volé son portemonnaie contenant 2000 francs.

ZURICH. — Dimanche matin, à Dielsdorf, le buffet de la gare a été complètement détruit par un incendie. Le mobilier a pu être sauvé.

— A Uerlikon-Kappel, une maison d'habitation et une grange ont été incendiées par la foudre, lundi matin. Plusieurs pièces de bétail ont péri.

— Plusieurs Italiens étaient attablés, la nuit de lundi à mardi, dans un café de la Wildbachstrasse, à Zurich.

L'heure de la fermeture étant arrivée, le tenancier refusa de leur servir de nouveau à boire. Les Italiens entrèrent alors dans une violente colère, et une rixe éclata. Un consommateur voulut s'interposer, mais mal lui en prit, car il reçut un violent coup de couteau à l'abdomen, par où s'échappaient les intestins. Le blessé a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré. Quant aux meurtriers, ils ont été mis en état d'arrestation.

BERNE. — Les travaux destinés à amener les eaux potables des sources de l'Emmenthal au grand réservoir de la ville de Berne viennent d'être terminés. Lundi, la nouvelle eau a été distribuée à la population. L'eau est fournie par deux sources, et est amenée à Berne par une conduite de plus de vingt-neuf kilomètres de longueur. Les sources fournissent en moyenne 20,000 litres à la minute.

— Lundi soir, un jeune couvreur qui travaillait sur le toit d'une maison à Thoune, toucha le câble électrique du chemin de fer Berthoud-Thoune et fut foudroyé. Il se nommait H. Weber et était âgé de dix-huit ans.

LUCERNE. — Nous avions parlé sommairement d'après le « Luzerner Tagblatt » de certains faits attribués à des jeunes gens des deux sexes de Willisau.

Voici d'après le «Zofinger Tagblatt», ce qu s'est passé :

« Les coupables sont âgés de huit à treize ans ; les « délits » qu'on leur reproche, sont vieux de quelques années, de sorte que dans la majorité des cas, on a affaire avec des enfants de quatre à six ans. Les allégations que «plusieurs jeunes filles attendaient leur délivrance seraient donc de pure invention».

Selon le «Journal de Genève», les enfants en cause étaient âgés de huit à treize ans et l'autorité scolaire les a punis.

— Un mécanicien, du nom de Lottenbach, à Greppen, a été tué d'un coup de couteau dans la gorge par son ouvrier, au cours d'une discussion.

VALAIS. — On nous écrit de Binn :

Dimanche soir aux environs de 7 heures, quatre vaches ont été tuées par la foudre, sous un couvert de l'alpage de Fleschen, au-dessus de Binn ; le berger ainsi qu'une cinquième vache ont été renversés, mais n'ont eu aucun mal.

— Un train de matériel de la ligne Aigle-Ollon-Monthey, voulait traverser le pont provisoire établi parallèlement à la voie des C. F. F., au passage de Collombey. Au moment où la locomotive s'engageait sur le pont, un des piliers a cédé. La locomotive est tombée, les roues en l'air. Le chauffeur a été tué sur le coup ; le mécanicien, projeté de côté, s'en tire avec quelques légères contusions. Le contre-maître avait remarqué que le pilier cédait et avait crié au mécanicien de renverser la vapeur, mais il était trop tard.

— Samedi soir à Brigue, six bœufs ont été tués par la foudre dans une écurie. Deux autres bœufs qui étaient attachés près de la porte de l'écurie n'eurent aucun mal. On ne put remarquer aucune trace du fluide au bâtiment lui-même.

VAUD. — A Vevey, le 4 juillet dernier, un tombereau attelé d'un cheval lancé au grand trot à travers la place du Marché, renversa une Italienne et son enfant de trois ans, causant à tous deux de très graves lésions. La mère dut être conduite d'urgence à l'Hôpital cantonal, où elle subit une opération chirurgicale. Cette affaire a trouvé vendredi son épilogue devant le tribunal de police, qui a condamné le charretier fautif à un mois d'emprisonnement, 50 fr. d'amende et à tous les frais de la cause. Le coupable sera en outre l'objet d'un procès en réclamation civile.

— La grève des maçons et manœuvres de Lausanne, qui durait depuis plusieurs semaines, s'est terminée à la suite d'un accord intervenu entre entrepreneurs et ouvriers. La journée de dix heures est maintenue et les salaires ont subi une augmentation. La convention, signée par 52 patrons et acceptée par 249 maçons (contre 31 et 4 abstentions), est valable pour quatre saisons, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1910.

Le travail a repris lundi sur tous les chantiers, après une interruption de 82 jours.

— Un des deux chalets du Mont-de-Baulmes, celui du « Bas » a été détruit, dimanche matin, à 3 heures, par un incendie que l'on attribue à une main criminelle. Le « moutonnier » habitant le chalet et ses trois enfants ont eu juste le temps de s'enfuir. Le bétail était parti depuis huit jours. Le chalet, appartenant à M. Roussel, de Pontarlier, et affermé à M. F. Gillard, d'Yverdon, était assuré.

GENÈVE. — M. Ullmo ayant protesté contre l'emploi de son nom au bas d'une affiche socialiste, le comité central du parti ordonna au groupe des Pâquis d'expulser M. Ullmo de son sein. Le groupe non seulement refusa, mais complimenta M. Ullmo.

Le comité central, mécontent de voir ses ordres transgressés, se réunit à nouveau et décida purement et simplement de radier du parti le groupe indiscipliné, cause de désordre et de suspicion.

Le groupe des Pâquis a riposté par la décision dont voici le texte :

1. De repousser les prétentions du comité central et de rester seul juge d'apprécier, s'il y a lieu, la conduite de ses membres.

2. L'organe du parti, « Le Peuple », ayant été accaparé par quelques personnalités qui ne s'en servent que pour servir leurs rancunes personnelles, et n'inspirant aucune confiance pour la publication des correspondances, ordres du jour, etc., qu'il a maintes fois tronqués ou altérés, décide de ne plus le reconnaître comme organe officiel et de mettre en garde tous les socialistes contre ses inexactitudes intéressées.

CANTON

La population neuchâteloise. — L'agrégation a été accordée dans le canton, en 1905, à 342 Suisses d'autres cantons et la naturalisation à 74 étrangers.

Pendant les dix-sept années et demie qui se sont écoulées depuis la réforme commu-

Les familles VEUVE et TOUCHON, profondément touchées des nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été données pendant la longue maladie et les jours pénibles qu'elles viennent de traverser remercient bien sincèrement toutes les personnes, qui de près ou de loin, les ont soutenues dans leur grande épreuve.

CONVOCATIONS

Eglise indépendante

Les cultes du Jour du Jeûne 1906 auront lieu comme suit :

1er culte, à 8 h. matin, à la **Collégiale.**

2me culte, à 10 h. matin, à la **Chapelle de l'Ermitage.**

3me culte, à 11 h. matin, au **Temple du Bas.**

4me culte **avec sainte cène,** à 8 h. soir, à la **Grande salle.**

Les dons remis aux sachets à l'issue de tous les cultes du Jour du Jeûne sont destinés à la **Caisse de l'Eglise.**

nale, la population du canton de Neuchâtel a subi une augmentation totale de 24,578 personnes. Ce chiffre comprend: 12,797 Neuchâtelois, 7608 Suisses d'autres cantons et 4173 étrangers à la Suisse. Les personnes agrégées et naturalisées pendant cette même période sont au nombre de 9,582 (7918 Suisses d'autres cantons, 1643 étrangers, plus 11 femmes d'origine neuchâteloise, veuves ou divorcées d'étrangers, que le Conseil fédéral a réintégrées, avec 10 enfants, dans leur ancien droit de bourgeoisie, en vertu de la nouvelle loi fédérale sur la naturalisation.)

La population recensée en 1906 s'élevait à 132,019 personnes, dont 60,943 Neuchâtelois, 56,902 Suisses d'autres cantons et 14,174 étrangers. Elle était, en 1888, de 107,441 personnes et se divisait en 48,146 Neuchâtelois, 49,294 Suisses d'autres cantons et 10,001 étrangers.

Art médical. — Le Conseil d'Etat a autorisé MM. Henry Joliat et Pierre Beau à pratiquer dans le canton en qualité de médecins-chirurgiens.

La question de l'absinthe. — Voici le nombre de signatures cueillies au Val-de-Travers en faveur de l'initiative pour l'interdiction de l'absinthe: Saint-Sulpice, 20 environ; Verrières, 20; Bayards, 67; Côte-aux-Fées, 133; Buttes, 100 environ; Fleurier, 146; Couvet, 27; Travers, 118; Noiraigue, 89. Total pour le Val-de-Travers: 720 signatures.

Chasse au chevreuil. — En application de l'article 7, 2e alinéa, de la loi fédérale sur la chasse, le Conseil d'Etat a rendu un arrêté interdisant de chasser, de prendre, de tirer, de vendre ou d'acheter des chevrettes dans le canton.

Service forestier. — Le Conseil d'Etat a ratifié la nomination de M. Edouard Lozeron aux fonctions d'inspecteur forestier du Ve arrondissement, en remplacement de M. Maurice Droz, démissionnaire.

Frontière française, (Corr.). — Il y a des paysans qui souffrent particulièrement de la sècheresse: *un fermier des environs de* Pontarlier est obligé d'aller chercher l'eau si loin dans des tonneaux pour les nombreuses bêtes de son étable que la main-d'œuvre et le transport lui reviennent pour ce seul travail à 50 fr. par jour. Voilà qui arrange bien le budget d'un paysan.

Quand les vaches voient arriver de loin le tonneau, elles se précipitent à sa rencontre et le lèchent avec avidité pour manifester l'intensité de leur soif.

La Brévine, (Corr.). — Chez nous aussi le fromage va devenir un objet de luxe, que ne pourra plus atteindre la bourse des petits ménages. Voici quelques chiffres qui en disent long: la fruitière de La Châtagne (entre la Brévine et La Chaux-du-Milieu) a vendu ses fromages dernièrement à un grand négociant des Verrières. Après discussion, toute la collection de fromages qui remplissent les caves a été vendue au prix de 86 fr. les 50 kilogs.

Ajoutons que ces fromages étant frais, ils vont perdre en séchant un peu de leur poids; ce qui représente pour la vente au détail du fromage à 1 fr. 30 ou 1 fr. 40 la livre, sinon davantage.

Ce qu'il y a surtout d'intéressant, c'est la progression du prix du fromage depuis quelques années: En 1870, pendant la guerre franco-allemande, la Suisse avait grand'peine à écouler ses fromages à l'étranger où elle les vendait à des prix dérisoires. Peu après la guerre ils commencèrent à renchérir, tout en restant à des prix très bas; en 1905, ils étaient à La Châtagne au prix de 65 cent. la livre, et en 1906 à 76 cent. la livre.

Et cependant ce n'est pas le manque de lait qui fait renchérir le fromage, car, il y a six ans les agriculteurs de La Châtagne apportaient à la fruitière 400 litres de lait par jour, alors qu'aujourd'hui ils en apportent quotidiennement près de 800 litres.

Empressons-nous d'ajouter que si le fromage gras de La Châtagne est cher, il est, comme tous nos fromages du Jura neuchâtelois, de qualité excellente.

Contrairement à ce que nous disions ici-même il y a quelques jours certains fromagers attribuent cette hausse du fromage non pas tant aux fabriques de lait condensé ou stérilisé et de chocolat au lait qu'au fort écoulement de nos fromages à l'étranger.

Fontaines. — Dans sa séance de samedi le Conseil général a voté le budget scolaire pour l'année prochaine, ce budget devant être soumis à l'Etat avant le 15 septembre. D'après ce budget, Fontaines consacre une somme de 7000 fr. environ à l'instruction populaire.

Il a décidé de faire des démarches auprès des habitants pour obtenir d'eux des promesses d'abonnement au montant de 2500 bougies avant de ratifier le contrat conclu avec la société Kander & Hagneck pour la fourniture d'énergie électrique.

Corcelles, (Corr.). — Le Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche s'est vu depuis vendredi dans l'obligation absolue d'arrêter la distribution de l'eau chaque nuit de 10 h. du soir à 4 h. du matin et de prendre des mesures contre l'abus du précieux liquide.

Le reservoir de la commune n'avait plus le temps de se remplir à mesure que se faisait la distribution d'eau par les fontaines et les robinets des contribuables.

Peseux, (Corr.). — Toujours le pétrole! Mme veuve L'Eplattenier, habitant le 1er étage de l'immeuble portant le n° 2 du Châtelard, a été mardi matin victime de l'explosion d'une cuisine à pétrole, qu'elle voulut sans doute (on ne sait au juste) alimenter sans éteindre. Suffit qu'une explosion s'ensuivit et qu'en un clin d'œil Mme L. fut enveloppée de flammes. Affolée, elle se précipita dehors en poussant des cris de douleur et d'effroi; elle se roula en vain sur le sol dans le jardin.

Des ouvriers travaillant dans le voisinage, attirés par les cris, arrivèrent en hâte et avec de l'eau réussirent à éteindre ce qui restait des vêtements en feu. La malheureuse était déjà dans un état lamentable: la figure et les cheveux complètement brûlés, le buste ne formant plus qu'une plaie! Le médecin, après avoir fait un pansement provisoire, la fit transporter à l'hôpital Pourtalès par la voiture de la Croix-Rouge.

On désespère de la sauver.

Combien faudra-t-il encore de ces douloureux exemples pour convaincre les ménagères de l'horrible danger qu'il y a à manier du pétrole près du feu!

(Réd). — Une autre version dit que Mme L. avait, après avoir allumé, jeté derrière elle son allumette qui tomba dans la pétroleuse ouverte et détermina l'accident. On nous dit que Mme L. est morte.

LETTRE DE BOLE

Le sec continue; le sol est rouge; la terre s'entr'ouvre pour aspirer une humidité qui ne vient pas; rares sont les touffes d'herbe vivace qu'on trouve dans la campagne. La vigne seule garde sa vigueur. Les feuilles, d'un beau vert, égayent un peu le paysage vu de loin.

Les paysans sont en grande angoisse; les tas de foin diminuent et pas un brin de regain à mettre dessus, pas même de quoi faire brouter le bétail dans les champs. Chez nous il est question de supprimer le parcours cette année. A quoi sert d'envoyer les bêtes se ronger les gencives sur des racines desséchées? Ceux qui voudront conserver leur écurie garnie devront recourir à l'alimentation intensive: hâcher foin et paille, les mélanger avec du tourteau, puis compléter la ration avec des betteraves, du son, du sel ou de l'orge cuit. Rappelons-nous comme le bétail s'était bien tenu en 1893; la production laitière n'avait pas trop baissé et l'essentiel c'est que les écuries ne se dégarnissaient pas trop. Il faisait beau retrouver ses bêtes l'année suivante alors que la moindre vache se payait de 5 à 600 fr.

La vigne sortira-t-elle victorieusement de cette longue sécheresse? Les plantées dans des terrains d'alluvions suivent une marche normale. Aux premiers brouillards les grains gonfleront; il y aura de quoi remplir le baril. Dans les terres légères les grappes s'étiolent; elles ne rendront pas, chaque jour chaud diminue la quantité. Là il y aura des surprises, malheureusement.

Quant à la population, elle sue. Le premier mot en s'abordant: quelle chaleur! et c'est vrai. Le thermomètre monte à 26°28° dans les chambres; je l'ai vu marquer 52° dans la cour de la maison que j'habite. Les espaliers grillent. En classe maîtres et élèves transpirent sur place, aussi la commission scolaire a fermé les écoles l'après-midi.

Nous avons vu la pluie aujourd'hui, lundi. Le temps s'est rafraîchi; mais ce n'est pas ce que nous attendions. Sommes-nous assez privilégiés sous le rapport de l'alimentation d'eau. La seule mesure prise jusqu'à présent par l'autorité c'est de défendre l'arrosage avec la lance. Le réservoir baisse pendant le jour c'est vrai, mais l'apport est le même; nous recevons encore nos 75 litres à la minute. Quel privilège inappréciable de pouvoir se doucher à volonté et de voir le robinet de l'évier sous pression la nuit comme le jour.

* * *

Nous avons constaté ici au village un triste effet de la grande chaleur sur les personnes:

Un homme jeune encore, 28 ans, a ressenti une douleur tenace à la lèvre supérieure le samedi soir 1er septembre, en même temps qu'un point intercostal. Le médecin ordonnait une friction le dimanche; mais le lendemain grand émoi: l'enflure s'était mise à la figure. D'urgence le malade est transporté à l'hôpital de Neuchâtel où il rendait le dernier soupir le mardi à 1 h. du matin. Nous plaignons du fond du cœur la jeune veuve qui reste seule, si jeune, avec un enfant de 11 mois.

* * *

Les deux sociétés locales se sont réunies pour poursuivre un but commun: se procurer une bannière.

La Prévoyance, section de la cantonale, qui poursuit un but éminemment philanthropique, veut marquer le 20me anniversaire de sa fondation à Bôle par un fait. L'année prochaine une réunion générale aura lieu à Fleurier. «Allons-y tous groupés autour de notre bannière cette fois». Tel fut le mot d'ordre du président et les sociétaires d'appuyer. Le préfet accorda de bonne grâce l'autorisation de faire une tombola et chacun de prendre ses dispositions.

L'Union chorale avait fait une pareille acquisition il n'y a pas longtemps. Le jour de la fête cantonale des chanteurs neuchâtelois à Colombier, la bannière toute pimpante claquait au vent à côté de la communale pour saluer leurs sœurs qui se rendaient au concours en passant devant le collège. A 11 h. le courant fut lancé pour permettre au chœur indépendant de chanter à l'église. Un coup de vent capricieux lance la soie blanche ornée de la lyre contre le fil électrique. Une flamme sinistre trace une lueur qui se reflète dans les vitres de la fenêtre et il ne reste à la hampe qu'un lambeau noirci. Aller, l'année prochaine, à la réunion régionale à Auvernier avec une loque pareille? Impossible! Faire une autre bannière après que la Prévoyance aura fait la sienne? c'est aléatoire.

Vite on délègue le régent à la préfecture. Ces deux Loclois n'ont pas de peine à s'entendre et le magistrat donne une nouvelle autorisation double de la première.

Le travail va commencer par un premier concert qui aura lieu le dimanche après le Jeûne. La Chorale sait ses chants. Les amis de la Prévoyance se groupent autour de la baguette magique de Mme De Blot, professeur de musique. Des musiciens, des amateurs trouvent qui leur instrument, qui sa meilleure voix, ce qui nous donne la perspective de passer une charmante veillée au temple le 23 courant.

Dites, ami lecteur, n'est-ce pas réconfortant de voir des gens s'entendre? Pour moi je suis tout réjoui en voyant tant de bonnes volontés se grouper pour travailler à une œuvre commune. Tous les amateurs du beau, tous ceux qu'une bonne action peut émouvoir se laissent gagner par la parole entraînante d'une dame. Nous allons assister ici à Bôle à un de ces élans où chacun veut mettre du sien pour prouver son attachement aux œuvres locales.

Je souhaite à tous une bonne réussite et beaucoup de monde pour profiter d'un concert qui ne peut que bien finir parce qu'il est bien commencé.

NEUCHATEL

Chambre cantonale du commerce. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Emile Gygi, horloger à Neuchâtel, aux fonctions de membre de la Chambre cantonale du commerce, de l'industrie et du travail, en remplacement de M. Oscar Perret, démissionnaire.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Natation

Landeron, ce 7 septembre 1906.

Monsieur le rédacteur,

Sous la rubrique «Natation», dans la «Feuille d'Avis» de mardi 4 septembre, un de vos correspondants demande l'institution à Neuchâtel d'une Société de natation.

Permettez-moi, comme membre actif de la Fédération suisse de natation, de répondre en son nom ce qui suit:

La dite Société de natation a été créée à Neuchâtel ce printemps, après l'assemblée constitutive de natation suisse à Olten en février 1906.

La Société nautique, sous l'initiative de son dévoué président M. P. Savoie-Petitpierre, a fondé une 4me section de la dite Société nautique:

«La section de natation du lac de Neuchâtel».

Après le concours de la traversée du lac de Neuchâtel, organisé par la dite Société, il me semble que les bonnes idées de votre correspondant arrivent à point... comme la cloche de Buttes.

J'aimerais ajouter deux mots, s'il vous plaît: les tristes et si fréquentes noyades qu'on vient de lire cette semaine ne prouvent-elles pas combien utile et important est le sport de la natation qui devrait être un exercice obligatoire dans toutes les écoles, primaires, secondaires et supérieures de filles comme de garçons, dans l'armée suisse, et dans tout le personnel et les employés des compagnies de navigation de nos lacs suisses.

Je connais des bateliers, des matelots et même des «pontonniers» qui ne savent pas nager! Cela ne devrait pas être permis dans un pays riche en lacs et en rivières comme le nôtre!

Bien plus, ce serait vraiment une œuvre humanitaire, saine et bienfaisante, que d'obliger tout le monde de savoir nager.

Les sauvetages seront toujours plus nombreux et les noyades toujours plus rares! Enfin, si tout le monde savait nager comme marcher, il n'y aurait plus d'accident de ce genre et beaucoup plus de santé et de sécurité.

Quel progrès pour l'humanité et quel bienfait!...

LOUIS RITTER, art.-peintre-nageur.

POLITIQUE

Conseil des ministres français

Le conseil des ministres s'est réuni mardi à Rambouillet. M. Léon Bourgeois a exposé l'état des négociations avec la Suisse et indiqué les grandes lignes du mouvement diplomatique qui sera soumis prochainement à la signature de M. Fallières.

Dans sa réunion de l'après-midi, le conseil a décidé que l'escadre de la Méditerranée rejoindrait à Marseille la division italienne, le croiseur anglais «Cumberland» et le vaisseau de guerre espagnol «Don Carlos» qui viennent saluer le président Fallières à l'occasion de son prochain voyage.

Choses d'Espagne

Le ministre de la marine a introduit au budget de son département de grandes innovations que la commission a repoussées.

On assure qu'il serait question de fermer provisoirement l'arsenal de Carthagène.

Antimilitarisme d'outre-Rhin

Sous le titre de «l'antimilitarisme à la caserne», la «Gazette de la Croix» écrit:

«C'est à la fin de ce mois qu'aura lieu le congrès des «sociétés de jeunes travailleurs» d'Allemagne, qui furent récemment fondées. Le rapporteur, pour cette réunion, est le docteur Litdknecht, et l'on annonce que la question du militarisme a été mise à l'ordre du jour.

Avant tout, on veut indiquer aux jeunes socialistes la conduite qu'ils auront à tenir à la caserne. Selon les conceptions socialistes, les armes que le peuple a payées ne doivent être employées que contre l'ennemi du dehors. Le soldat n'a pas pour rôle d'abattre à coups de crosse ses frères du peuple, obéissant ainsi aux ordres d'une classe d'exploiteurs.

Cette association de jeunes travailleurs socialistes a l'intention d'accorder des secours matériels aux compagnons servant dans l'armée active, et de créer, en dehors de la caserne, un lien qui unisse les socialistes à leurs compagnons servant dans l'armée.

Il nous suffira, pour le moment, d'appeler l'attention du gouvernement sur cette création qui va mettre en perpétuel contact les agitateurs socialistes et leurs amis qui servent dans l'armée.»

En Russie

La situation en Pologne

On mande de Siedlice que, mardi matin, les troupes ont continué à fouiller les passants et à opérer des perquisitions dans les maisons suspectes. Quatre des principales rues sont presque complètement dévastées, 27 maisons ont été incendiées. Les médecins manquent.

La nuit de lundi à mardi, les troupes ont opéré des perquisitions dans 200 maisons de Varsovie, à la recherche des terroristes. Elles ont arrêté un millier de personnes, principalement des juifs. Plusieurs jeunes enfants, employés par les terroristes à exécuter leurs tentatives contre les autorités, ont été également arrêtés.

On croit que si les terroristes continuent les assassinats des agents de police et des soldats, un grand massacre semblable à celui de Siedlice se produira inévitablement.

Agression contre un vice-consul anglais

M. Leslie Urquhart, vice-consul de Grande-Bretagne à Bakou, a été attaqué dans le centre de cette ville, la nuit de dimanche à lundi, mais, par miracle, il n'a été blessé que très légèrement.

Des sept balles qui furent tirées sur lui, six cependant l'atteignirent. M. Urquhart, qui n'avait pas d'armes, conduisait une voiture vers sept heures du soir. Un coup de feu retentit, venant de la direction du trottoir, et la balle traversa l'arrière de la voiture.

Immédiatement après, un second agresseur sortit de la foule et, sautant sur la voiture, tira sur M. Urquhart, qui fut atteint à la main.

M. Urquhart, qui est grand et robuste, essaya de s'emparer de son assaillant, mais les chevaux se cabrèrent, jetant le vice-consul à terre.

Les agresseurs, qui avaient été également projetés sur le sol, furent les premiers à se relever. Ils tirèrent six fois sur le vice-consul, au moment où il était par terre. Quatre des balles pénétrèrent dans son gilet et deux dans son pantalon. Néanmoins, M. Urquhart put se lever et poursuivre un des hommes qui, cependant, disparut dans la foule.

Quand M. Urquhart fut examiné par un médecin, on s'aperçut que cinq balles avaient atteint l'estomac.

On ignore les motifs de l'attentat, mais on croit à une vengeance révolutionnaire, une agression semblable ayant eu lieu contre le consul d'Allemagne à Varsovie, antérieurement à l'attentat du général Scallon.

M. Iswolsky a transmis à M. Nicholson son profond regret de l'attaque contre M. Urquhart, vice-consul d'Angleterre à Bakou.

M. Urquhart, qui est directeur de l'une des plus grandes usines de Bakou, avait reçu plusieurs avertissements, lui disant qu'il était désigné par les révolutionnaires, en raison de son attitude dans les dernières grèves.

Exécution

La meurtrière du générale Minn a été exécutée mardi.

Les soldats tirent sur les policiers

Dimanche soir, à Varsovie, dans la rue Slekjoralna, quatre soldats ont pénétré dans un restaurant où des agents de la sûreté étaient réunis et ont fait feu sur eux; le propriétaire du restaurant a été tué. En s'échappant, les assassins ont rencontré un agent de police et deux soldats sur lesquels ils ont tiré, les blessant tous les trois; des soldats consignés dans une caserne accoururent au bruit des coups de feu et chargèrent les passants à la baïonnette. Onze personnes ont été grièvement blessées.

Nouvelles diverses

Aux manœuvres suisses. — On mande de Nœnikon, le 11:

Conformément à l'ordre reçu, la division de manœuvres attend l'armée rouge dans une position de défense sur la ligne Volketswil-Gutenswil-Fehraltorf.

Le IVe corps d'armée se met en marche à 7 heures du matin, la IVe division à droite, direction Fehraltorf-Gutenswil, la VIIIe division direction Volketswil.

Vers 9 heures, la IVe division rencontre l'aile gauche de l'adversaire et est forcée de se développer. Pendant ce temps, la VIIIe division tente de tourner l'aile droite de la position près de Volketswil, mais les trois régiments que l'armée bleue avait en première ligne résistent et réussissent même à repousser en partie l'ennemi. Toutefois, cette position est intenable et le commandant des bleus songeait déjà à commencer la retraite vers le plateau de Brütten, lorsqu'à 11 heures le signal d'arrêt est donné.

Le directeur des manœuvres, colonel Techtermann, commandant du Ier corps d'armée, fait la critique des manœuvres de ces deux derniers jours.

M. Müller, conseiller fédéral, félicite les officiers et les soldats du corps d'armée de l'endurance dont ils ont fait preuve.

Accident. — Le train direct 213, qui part de Lausanne à midi 15, a écrasé mardi, à la station de Pully, une dame inconnue, âgée d'environ 45 ans, qui traversait la voie pour prendre le train. Le corps a été affreusement mutilé.

La monnaie de nickel en France. — La pièce de vingt-cinq centimes en nickel a réussi. On l'estime hygiénique et jolie. C'est pourquoi ce métal est, en ce moment, à la mode.

Il est, en effet, question de substituer à la monnaie de bronze, lourde et malpropre, celle de nickel, propre et légère, et qui présente en outre l'avantage de se prêter plus facilement aux opérations de fonte et de frappe. Aucun type n'est d'ailleurs adopté jusqu'à présent, et les travaux actuels ont pour but de trouver à la fois le caractère et le modèle définitif de la nouvelle monnaie. Sera-t-elle de forme hexagonale ou pentagonale ou ronde tout uniment? Sera-t-elle pleine ou percée au centre d'une ouverture sphérique ou rectangulaire?

Quelle qu'elle soit, il est certain qu'elle trouvera des détracteurs résolus: ceux qui n'en posséderont point.

Espérantiste disparu. — Le fils de M. Lloyd a reçu mardi soir un télégramme du maire de Seyssel (Haute-Savoie) l'informant qu'on avait retrouvé dans le Rhône un cadavre correspondant au signalement de son père.

La famille est partie pour Seyssel. Il est possible que l'on soit bien en présence du corps de l'espérantiste disparu, mais jusqu'ici, on n'a pas de nouvelle définitive.

Le régent de Brunswick. — Le prince régent Albert de Prusse a été frappé, mardi, d'une attaque d'apoplexie. Son état donne lieu à de vives inquiétudes.

L'alpe qui tue. — Un accident de montagne, à Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie), a fait quatre victimes pendant une excursion aux aiguilles d'Arves, à la suite de la rupture d'une corde.

Un Italien est mort, un officier et un dessinateur de Chambéry sont blessés grièvement; un autre Italien est grièvement contusionné. Tous ont été transportés au Grand-Hôtel de Valloire.

Le congrès polaire. — Le congrès polaire a adopté à l'unanimité, moins une abstention, celle de M. Flamache, les statuts de la future commission internationale des régions polaires, arrêtés par la réunion des explorateurs.

Le congrès a ensuite décidé, sur la proposition de M. Charcot, de transmettre, dans le plus bref délai, ces statuts à tous les Etats et à l'association internationale des académies.

Code pénal allemand. — On télégraphie de Berlin à l'agence Havas: La société criminaliste allemande a décidé d'envoyer des délégués en Angleterre, afin d'examiner le code pénal anglais pour y puiser les éléments des modifications qui pourraient être apportées au code allemand.

*** Par suite d'interruption dans les communications internationales, l'Agence télégraphique suisse n'a pas pu nous faire ce matin son service de dépêches quotidien.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Bénéfice d'inventaire de Julie-Fanny Cornu, ancienne domestique, domiciliée à Derrière-Moulin, où elle est décédée le 26 juillet 1906. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Saint-Aubin jusqu'au samedi 13 octobre 1906, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge qui siégera à l'hôtel de ville de Saint-Aubin, le lundi 15 octobre 1906, à 9 h. ¼ du matin.

7 septembre 1906. — Jugement de séparation de biens entre les époux Ernest-André Etienne, comptable, et Louise-Albertine Etienne née Grosjean, ménagère, domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

Jugements de divorce

3 avril 1906. — Hippolyte-André-Josué Granier, mécanicien aux chemins de fer fédéraux, et Laure-Maria Granier née Muriset, les deux domiciliés à Neuchâtel.

3 avril 1906. — Alice-Rose Brandt née Sandoz, ménagère, et Arnold Brandt, fabricant de cadrans, les deux domiciliés à Neuchâtel.

3 avril 1906. — Cécile Büchel née Dättwyler, et Franz-Joseph Büchel, représentant, les deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds.

3 avril 1906. — Vincenza-Pia-Maria-Clotilde Quattropani née Mantelli, tailleuse, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, et Carlo-Francesco Quattropani, tailleur de pierre, actuellement sans domicile connu.

3 avril 1906. — Marie Aellen née Péter, journalière, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, et Alexandre Aellen, charpentier, actuellement sans domicile connu.

AVIS TARDIFS

Docteur ETIENNE
de retour

MONUMENTS FUNERAIRES
ALBERT CUSTOR
Neuchâtel (Maladière)
Téléphone 347 - Maison fondée en 1851 - *Téléphone 347*
Albums, modèles et devis à disposition

Madame veuve Joseph Ilg et ses filles, Mademoiselle Maria Ilg et Mademoiselle Marthe Ilg, Mademoiselle C. Ilg, à Zofingue, Monsieur Gottlieb Holzer, à Nice, Monsieur Jacob Holzer et sa fille, à Zurich, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée fille, sœur, nièce et cousine,

Mademoiselle Jeanne ILG

que Dieu a reprise à lui aujourd'hui, à 10 h. ¼ du soir, dans sa 30me année, après une longue maladie.

Saint-Blaise, le 11 septembre 1906.

Je t'ai aimé d'un amour éternel; c'est pourquoi je t'ai attiré par ma miséricorde. Jér. 31, 3.

Je me suis tu et je n'ai pas ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'a fait. Psaume 39, 10.

L'enterrement aura lieu vendredi 14 septembre, à 1 h. ½ après midi.

Domicile mortuaire: Grand'rue 39.

Monsieur et Madame J. Riedweg-Ellenberger et leurs enfants, Madame veuve Werthmüller, ainsi que les familles Antonioli-Ellenberger, Ellenberger-Steiner, Ellenberger-Graf, Ellenberger-Perronoud, Rudolf-Ellenberger et Schaller-Riedweg ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse de leur cher fils, frère, cousin et neveu,

LOUIS-FRANÇOIS

que Dieu a retiré à lui lundi à 9 h. ¾ du soir, après une courte maladie, à l'âge d'une année.

Neuchâtel, le 10 septembre 1906.

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni. Job. 1. 21.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 13 courant, à 3 h. de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Temple-Neuf 7.

Messieurs les membres de la **Société des patrons boulangers** sont informés du décès de

Louis-François RIEDWEG

enfant de leur collègue et ami, M. J. Riedweg, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu jeudi 13 courant, à 3 heures de l'après-midi.

Domicile mortuaire: Temple-Neuf 7.

LE COMITÉ.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Caisses ouvertes de 8 h. ¼ à midi, de 2 à 5 h., et le samedi soir de 7 à 9 h., pour les versements sur livrets d'épargne.

La Banque **vend** à guichet ouvert des obligations:

4 0/0 **Commune de Valangin 1906,** de 500 fr. **au pair et int.**
4 0/0 **Commune de Gorgier 1906,** de 500 fr. **au pair et int.**
4 0/0 **Etat de Neuchâtel 1899,** de 1000 fr. **à 101.75 et int.**
4 1/2 **S. A. des Fabriques de Chocolat et Confiserie J. Klaus, au Locle,** de 500 fr. **à 100.50 et int.**
4 1/2 **Société en commandite par actions Georges Favre-Jacot & Cie, au Locle,** 1896, de 500 fr., remboursables à 520 fr. **à 102.50 et int.**
4 1/2 **Société d'Entreprises et de Constructions, Neuchâtel,** de 500 fr. **au pair et int.**

La Banque délivre pour n'importe quelle somme, des billets de dépôts, nominatifs ou au porteur,
à un an de date, à **3 1/2 0/0**
à 3 et 5 ans de date (avec coupons annuels d'intérêts) à **3 3/4 0/0**

BOURSE DE GENÈVE, du 11 septembre 1906

Actions		Obligations	
Saint-Gothard	990.—	3 % féd. ch. de f.	—.—
Gafsa	3280.—	3 ½ C. de fer fédéral	998.50
Fco-Suis. élec.	583.—	3 % Gen. à lots.	104.50
Bque Commerce	1100.—	Egypt. unif.	528.—
Union fin. gen.	757.50	Serbe . . . 4 %	407.25
Parts de Sétif.	567.50	Jura-S., 3 ½ %	496.25
Cape Copper	—.—	Franco-Suisse	—.—
		N.-E. Suis. 3 ½	487.—
		Lomb. anc. 3 %	337.25
		Mérid. ita. 3 %	361.25

Changes à Neuchâtel		Demandé	Offert
	France	99.98	100.03
	Italie	99.98	100.07
	Londres	25.18	25.20
	Allemagne	123.07	123.15
	Vienne	104.90	105.—

Argent fin en gren. en Suisse, fr. 117.— le kil.
Neuchâtel, 11 septembre. Escompte 4½ %

BOURSE DE PARIS, du 11 sept. 1906. Clôture.

3 % Français	97.20	Bq. de Paris	1550.—
Consol. angl.	86.25	Créd. lyonnais	1193.—
Italien 5 %	102.75	Banque ottom.	668.—
Hongr. or 4 %	95.40	Suez	4460.—
Brésilien 4 %	90.70	Rio-Tinto	1790.—
Ext. Esp. 4 %	97.10	De Beers	445.—
Turc D. 4 %	97.47	Ch. Saragosse	423.—
Portugais 3 %	—.—	Ch. Nord-Esp.	272.—
Actions		Chartered	42.—
Bq. de France	—.—	Goldfields	104.—
Crédit foncier	—.—	Gœrz	38.—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Septembre

Observations faites à 7 h. ¼, 1 h. ¼ et 9 h. ¼

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
11	13.1	8.7	18.5	723.0		E.	moy.	clair

12. 7 h. ½: 9.2. Vent: E. Ciel: clair.

Hauteur du Baromètre réduite à 0
suivant les données de l'Observatoire
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm.

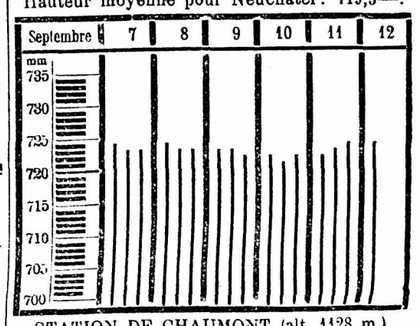

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

10	12.7	7.5	17.0	669.1	1.3	N.-O.	moyen	couv.

Orage à 7 heures du matin. Pluie. Cumulus et nimbus. Soir beau. Alpes voilées.

	Altit.	Temp	Barom.	Vent.	Ciel.
11 sept. (7 h. m.)	1128	5.6	668.5	N.	clair.

Bulletin météorol. des C. F. F. — 12 sept., 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Tempér. centigr.	TEMPS & VENT
394	Genève	13	Tr. b. tps. Bise.
450	Lausanne	11	» »
389	Vevey	11	Qq. n. Beau. »
398	Montreux	14	Tr. b. tps. Calme.
537	Sierre	—	Manque.
1609	Zermatt	7	Tr. b. tps.
482	Neuchâtel	11	Qq. n. Beau. »
995	Chaux-de-Fonds	5	Tr. b. tps. »
632	Fribourg	8	» »
543	Berne	8	Qq. n. Beau. »
562	Thoune	6	Tr. b. tps. »
566	Interlaken	9	Qq. n. Beau. »
280	Bâle	10	» »
439	Lucerne	8	» »
1109	Göschenen	5	Couvert. »
338	Lugano	16	Tr. b. tps. »
410	Zurich	8	Couvert. »
407	Schaffhouse	10	Qq. n. Beau. »
673	Saint-Gall	10	Couvert. »
475	Glaris	8	» »
505	Ragatz	10	» Vt d'O.
587	Coire	9	Pluie. Calme.
1543	Davos	2	Couvert. »
1836	Saint-Moritz	4	» »

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ